

APPEL A PROJETS 2026

Pour la cinquième année consécutive, l'APEL 49 met à disposition une enveloppe financière permettant aux établissements scolaires disposant d'une Apel adhérente au mouvement de bénéficier d'une subvention. Cette année, plusieurs axes vous sont proposés afin de pouvoir répondre à une demande plus large des établissements.

Projets éligibles



- Matériel pédagogique et ludique
- Animations et conférences à destination des parents et enfants
- Projets écologiques (végétalisation de cours)
- Interventions au sein de l'établissement (danse, musique...)

Projets exclus



- Voyages scolaires/transport
- Sorties culturelles et pédagogiques
- Matériel informatique
- Travaux/aménagement/jeux extérieurs

DATES A RETENIR

27 Avril 2026

Date butoir de dépôt des dossiers complets



Mai 2026

Etude des dossiers par l'APEL 49



Juin 2026

Réponse de l'APEL 49 et versement des subventions



- Aide non cumulable avec un dossier solidarité
- Projet réalisé sur l'année scolaire en cours 2025/2026
- Au vu des nombreux dossiers que nous recevons, nous ne pourrons pas satisfaire toutes les demandes.

**L'APEL de Maine et Loire pourra soutenir votre projet
jusqu'à 500€ maximum**

Contact : Pauline de Goesbriand, assistante

 secretariat@apel49.fr

 **02 41 79 51 52**